

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine
Service Gestion Immobilière
12579

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA / M. JEAN-MARC PERRIN**

OBJET : Convention avec le Centre Hospitalier Edouard Toulouse pour la mise à disposition de locaux à Marseille (13002).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au patrimoine, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par convention d'occupation du 11 juin 2013, la Direction de l'insertion a mis à disposition de « l'équipe mobile de liaison psychiatrie précarité » dépendant du Centre hospitalier Edouard Toulouse, des locaux du Pôle d'insertion 2-3 sis 2, rue Mazenod – 13002 Marseille pour permettre l'accueil du public bénéficiaire du RSA, nécessitant un accompagnement spécifique dans le cadre de l'action « santé mentale ».

L'adresse des locaux (désormais situés au 18, rue Fauchier, 13002 Marseille), ainsi que les conditions et modalités d'exécution de la convention ayant changé, il convient de conclure une nouvelle convention d'occupation à titre gratuit afin de poursuivre ces activités.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL